

13/08/2008

Chers (es) collègues,

**CSP de St Dizier .....**

Dernièrement, suite à une relève ou un poste radio était manquant un Lundi matin, notre hiérarchie a décidé de **perquisitionner** le vendredi les armoires des collègues travaillant la vacation de la disparition et ce sans les aviser.

Les armoires auraient été ouvertes par l'enlèvement des gonds des portes et une inspection a été pratiquée.

La FPIP trouve **inadmissible** de tels agissements et en a fait part au commandement.....

Plusieurs collègues se plaignent, à raison, de ces faits et ont constaté effectivement que des affaires de leur armoire avaient été bougées.

A savoir : Le portable manquant a été retrouvé peu de temps après dans un véhicule de Police.

La FPIP demande que la procédure soit respectée en matière d'ouvertures des placards personnels. Elle rappelle qu'une armoire attribuée a le statut juridique du domaine privé.

**Les Policiers ont des devoirs  
mais aussi des droits**

Le secrétaire régionale  
Champagne - Ardennes